



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



\*\*\*\*\*

**Direction Nationale de la Santé familiale et de Nutrition  
(DNSFN)**

**Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant  
(INSE)**

**UNITE DE GESTION DES PROJETS (UCP)**

**PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET  
DU CENTRE (PReSeS-AOC)**

## **TERMES DE REFERENCE**

**Recrutement d'un consultant international pour l'élaboration des modules de formation et du manuel des procédures opérationnelles standardisées de prise en charge des urgences pédiatriques et néonatales**

**Juillet 2025**

## **I. Contexte et justification**

Selon l'UNICEF, en 2021, 5 millions d'enfants sont décédés avant leur cinquième anniversaire et 1,9 millions sont mort-nés.

Des progrès considérables ont été accomplis pour remédier à la mortalité infantile mais la situation est toujours grave dans plusieurs régions du monde. Certains pays plus pauvres au monde, comme le Cambodge, l'Éthiopie, le Bangladesh et l'Ouganda ont d'ailleurs réduit d'au moins deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Cependant, la mortalité néonatale continue de tirer vers le bas la mortalité infantile. Chaque jour, 7000 nouveau-nés meurent et la plupart de ces décès surviennent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Selon l'ONU, de nombreuses vies auraient pu être sauvées grâce à des interventions essentielles et peu coûteuses, telles que les vaccinations, la présence du personnel de santé qualifié à la naissance, le soutien à l'allaitement précoce et continu ainsi que le diagnostic et le traitement des maladies infantiles.

En Guinée, des progrès ont été enregistrés dans la réduction de la mortalité infantile ces dernières années. Le taux de mortalité infanto juvénile est passé de 123 % (EDS 2012) naissances vivantes à 111 % (EDS 2018) soit un gain de 12 points en 6 ans.

Entre les EDS de 1999 et 2018, la mortalité infantile est passée de 98 à 67 pour 1000 naissances vivantes et la mortalité néonatale de 38 à 32 pour 1000 naissances vivantes. Mais entre 2012 et 2018, la tendance de la mortalité infantile est restée stagnante et la mortalité n'a baissé que légèrement passant de 33 à 32 pour 1000 naissances vivantes. Cette situation pourrait être imputable à la faible disponibilité des ressources humaines de la SRMNIA-N en qualité et en quantité à travers le pays, la vétusté des équipements de base dans les maternités, la faible disponibilité et/ou gestion des médicaments et vaccins, la demande des soins.

Selon l'Institut National de Statistiques (INS) en 2019, les enfants âgés de 0 à 4 ans représentaient 16,7 % de la population et ceux de 0 à 14 ans constituaient 44,7 % de l'ensemble de la population pour 32 Pédiatres spécialistes disponibles et mal repartis dans le pays (sur les 32 spécialistes, 1 seul est affecté à l'intérieur et les 31 autres sont concentrés à Conakry).

Par manque de spécialistes, dans les hôpitaux régionaux et préfectoraux les services de pédiatrie sont tenus par des médecins généralistes. A ceux-là s'ajoute la qualité des prestations constatée lors de l'évaluation du plan stratégique SRMNIA-N.

Pour inverser cette tendance et réduire le taux de mortalité infantile et néonatale, il est impératif d'élaborer des modules de formation adaptés aux réalités du pays et de renforcer les capacités des

professionnels de santé en vue d'améliorer la prise en charge des urgences pédiatriques. C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) à travers la Direction Nationale de la Santé Familiale et de la Nutrition (DNSFN) en collaboration avec l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant envisage le recrutement d'un consultant international pour élaborer les modules de formation sur la prise en charge des urgences pédiatriques et néonatales.

## **II. Objectifs**

**2.1.Objectifs généraux :** (i) Renforcer les compétences des professionnels de santé en matière de gestion des urgences pédiatriques et néonatales en Guinée ; et (ii) Appuyer l'Institut de nutrition et de santé de l'enfant à élaborer les besoins en médicaments, matériels/équipements et consommables médicaux pour la prise en charge des urgences pédiatriques et du nouveau-né.

### **2.2.Objectifs spécifiques**

- Élaborer les modules de formation sur la gestion des urgences pédiatriques et néonatales conformes aux standards internationaux et adaptés au contexte guinéen ;
- Elaborer un manuel des procédures opérationnelles standardisées de prise en charge des urgences pédiatriques et néonatales intégrant le système de référence et de contre référence ;
- Assurer la validation technique des modules par les acteurs locaux et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Intégrer des approches pédagogiques innovantes pour faciliter l'apprentissage ;
- Elaborer un plan de formation du personnel selon le niveau de la pyramide sanitaire ;
- Elaborer la liste des besoins en médicaments, matériels, consommables/équipements médicaux ;
- Former 24 cadres formateurs nationaux sur la gestion des urgences pédiatriques et néonatales.

Ces 24 cadres formateurs forment un bon groupe pédagogique et constitueront un pool de formateurs nationaux en pédiatrie et néonatale qui pourront renforcer les capacités des médecins généralistes exerçant les fonctions de pédiatre dans les hôpitaux régionaux et préfectoraux. Aussi, ils contribueront à la mise en œuvre du Diplôme Universitaire en urgence pédiatrique et néonatale créé à l'Université Gamal Nasser de Conakry.

## **III. Résultats attendus**

- Les modules de formation sur la gestion des urgences pédiatriques et néonatales conformes aux standards internationaux et adaptés au contexte guinéen sont élaborés ;
- Un manuel des procédures opérationnelles standardisées de prise en charge des urgences pédiatriques et néonatales intégrant le système de référence et de contre référence est élaboré ;

- Les modules sont validés techniquement par les acteurs locaux et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Des approches pédagogiques innovantes pour faciliter l'apprentissage sont intégrées ;
- Un plan de formation du personnel selon le niveau de la pyramide sanitaire est élaboré ;
- 24 cadres formateurs nationaux sont formés sur la gestion des urgences pédiatriques et néonatales.

#### **IV. Méthodologie et approche**

Le consultant travaillera en collaboration avec les parties prenantes (DNSFN, Institut de Nutrition et de Santé de l'enfant, les services de pédiatrie, ONG, partenaires techniques et financiers, les mères d'enfants hospitalisés). L'approche méthodologique prendra en compte :

- Prise de contact avec la DNSFN, l'INSE pour valider le chronogramme de travail du consultant ;
- Faire la revue documentaire sur la gestion des urgences pédiatriques et néonatales (nationale, régionale et internationale) ;
- Faire une analyse du système de référence et de contre référence du nouveau-né et de l'enfant malades ;
- Organiser des séances de travail avec les parties prenantes (Directions, Services pédiatriques des hôpitaux, ONGs et PTF) ;
- Elaborer les modules de formation basés sur les bonnes pratiques internationales et adaptées au contexte guinéen ;
- Elaborer le manuel des procédures opérationnelles standardisées de gestion des urgences pédiatriques et néonatales en Guinée ;
- Animer l'atelier de validation technique des modules et le manuel des procédures opérationnelles standardisées de gestion des urgences pédiatriques et néonatales en Guinée ;
- Prendre en compte les recommandations de l'atelier de validation technique des modules et du manuel des procédures ;
- Proposer des scénarios lors des formations pratiques ;
- Présenter le tableau des besoins en médicaments, matériels/consommables et équipements pour les services de pédiatrie et de néonatalogie ;
- Transmettre à l'UCP les versions finales des modules, du manuel et le rapport de consultation.

## **V. Profil du consultant**

Le consultant international devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en pédiatrie, néonatalogie urgence médicale ou d'un master en santé publique;
- Avoir 10 années d'expériences en gestion des urgences pédiatriques et néonatales ;
- Expérience avérée dans l'élaboration de programmes d'études et la rédaction de procédures opérationnelles standard.
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration de documents stratégiques et des modules de formation ;
- Expérience de travail avec des ministères de la santé ou des organisations internationales de santé.
- Solides compétences en matière de facilitation et d'engagement des parties prenantes.
- Avoir une bonne connaissance des normes et recommandations nationales, régionales et internationales (OMS, UNICEF, etc.) ;
- Avoir une expérience avérée dans le renforcement des capacités du personnel de santé dans un contexte similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de santé en Afrique de l'Ouest, en particulier en Guinée ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PW).

## **VI. Livrables attendus**

- Modules de formation validés (formats numériques et prêts à imprimer).
- Manuel des procédures opérationnelles standardisées de la gestion des urgences pédiatriques et néonatales validé (structuré par type d'urgence et niveau de soins). ;
  - - Guide de l'animateur et manuel du participant.
  - - Rapports d'atelier et synthèse des commentaires.
  - - Kit final prêt à être mis en œuvre.
- Liste des médicaments, matériels/consommables et équipements pour les services de pédiatrie et de néonatalogie ;
- Rapport de consultation validé.

## **VII. Durée**

La durée des prestations est de 45 hommes/jours pour une période de trois mois comprenant des visites sur le terrain, des recherches documentaires, la mobilisation des parties prenantes et l'élaboration de supports. à compter de la date de l'ordre de démarrage de la consultation.

### **VIII. Eléments constitutifs du dossier de candidature**

Le dossier devra contenir les éléments essentiels suivants :

- Les copies des diplômes et attestations obtenus en lien avec la mission ainsi que les attestations de services faits ;
- Le curriculum vitae actualisé avec 3 personnes de référence.

### **IX. Méthode de sélection**

Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels telle que défini dans (« Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement édition Septembre 2023 »), (« le Règlement de passation des marchés »).